

Le LORD WOSELEY EST UN CIGARE DE 10 CTS.

de la fameuse fabrique "Stonewall Jackson Cigar." (Ne soyez pas préjugés parce que c'est un cigare du pays.)

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRÈRE, Propriétaires-Éditeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

DIS DONC ALFRED comment se fait-il que lorsque je demande un Stonewall Jackson on essaie invariablement de me vendre quelques autres cigares en disant qu'ils sont bien meilleurs? Es-tu ignorant! Je me suis laissé prendre à cela il y a longtemps-mais ils ont tenté plus chers.

PROTECTION AUX CONSOMMATEURS

Tout Cigare Stonewall Jackson est traversé à l'aune de nos écritures par un ruban jaune portant l'étiquette "Stonewall Jackson Cigar."

LES COMTÉS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Et les Elections Fédérales depuis la Confédération

ESQUISSE HISTORIQUE

Argenteuil Population, 16,158; électeurs, 3,139. L'hon. J. C. Abbott, conservateur, a été élu en 1867, 1872 et 1874, époque où il perdit son siège et fut remplacé par M. L. Cushing, libéral. Ce dernier perdit son siège et ses droits politiques, et le Dr Christie, libéral, fut élu à sa place. Le Dr Christie fut élu en 1878, mais il perdit son siège et M. Abbott revint sur le banc. M. Abbott fut élu de nouveau en 1882, et John O'Wilson, conservateur, en 1887, par 210 voix de majorité sur M. R. G. Meikle, libéral. En 1891, M. Christie fut élu par 202 voix de majorité, contre M. W. Owens.

Chicoutimi et Saguenay Population, 38,281; électeurs, 8,879. Ce comté a été libéral en 1867; conservateur en 1872, 1874 et 1877; libéral en 1882 et 1887, lorsque M. Paul Couture fut élu par 171 voix de majorité contre J. A. Gagné, conservateur, et J. V. Savard, libéral. En 1891, M. P. V. Savard, libéral, fut élu contre M. A. P. Caron, par 123 voix de majorité. Mais l'élection ayant été annulée, M. Savard fut défait le 16 août 1892 contre M. G. Pelley, conservateur, par 38 voix.

Chaudière Population, 19,038; électeurs, 3,978. Ce comté a été conservateur en 1867, mais libéral en 1872 quand M. Tremblay fut élu. Celui-ci perdit son siège et Sir Hector Langevin fut élu à sa place. En 1878, M. Tremblay fut élu de nouveau, et à sa mort M. Perrault, libéral, a été élu, mais il perdit son siège et M. S. X. Cimon, conservateur, s'en empara. M. Cimon a été réélu en 1887, par 64 voix de majorité. A sa mort, son fils, M. Simon Cimon fut élu par 411 voix de majorité, contre le ministre J. A. Tremblay, libéral. M. Cimon fut défait en 1891, par M. B. Sanguin, conservateur, par 357 voix. A l'élection partielle, en décembre 1895, nécessaire par la mort de M. Simard, M. Charles Auger, avocat, libéral, fut élu.

Comté de la mise en nomination il y eut des troubles au chef-lieu et l'officier-rapporteur ne fit pas de rapport. M. Chapsin appela à la chambre des Communes pour se faire déclarer élu, mais avant que la question fut décidée, il fut déclaré au Sénat. Le comté devint libéral en 1871 et 1874, mais M. Peletier, le député d'alors, ayant été élu au Sénat en cette même année, un conservateur fut élu à sa place. En 1878, le comté fut libéral, M. Dumont étant élu. En 1882, M. Blouin, conservateur, l'emporta; en 1887, M. Alexis Dessaint, libéral, obtint une majorité de 259 voix, contre M. Blouin, conservateur. En 1891, M. H. G. Carrière, libéral, a été élu par 10 voix, contre M. J. A. T. Chapsin.

Comté de la mise en nomination il y eut des troubles au chef-lieu et l'officier-rapporteur ne fit pas de rapport. M. Chapsin appela à la chambre des Communes pour se faire déclarer élu, mais avant que la question fut décidée, il fut déclaré au Sénat. Le comté devint libéral en 1871 et 1874, mais M. Peletier, le député d'alors, ayant été élu au Sénat en cette même année, un conservateur fut élu à sa place. En 1878, le comté fut libéral, M. Dumont étant élu. En 1882, M. Blouin, conservateur, l'emporta; en 1887, M. Alexis Dessaint, libéral, obtint une majorité de 259 voix, contre M. Blouin, conservateur. En 1891, M. H. G. Carrière, libéral, a été élu par 10 voix, contre M. J. A. T. Chapsin.

Comté de la mise en nomination il y eut des troubles au chef-lieu et l'officier-rapporteur ne fit pas de rapport. M. Chapsin appela à la chambre des Communes pour se faire déclarer élu, mais avant que la question fut décidée, il fut déclaré au Sénat. Le comté devint libéral en 1871 et 1874, mais M. Peletier, le député d'alors, ayant été élu au Sénat en cette même année, un conservateur fut élu à sa place. En 1878, le comté fut libéral, M. Dumont étant élu. En 1882, M. Blouin, conservateur, l'emporta; en 1887, M. Alexis Dessaint, libéral, obtint une majorité de 259 voix, contre M. Blouin, conservateur. En 1891, M. H. G. Carrière, libéral, a été élu par 10 voix, contre M. J. A. T. Chapsin.



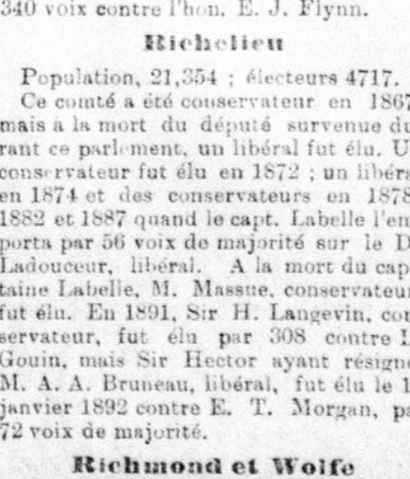
M. C. LECLERC, candidat défait.



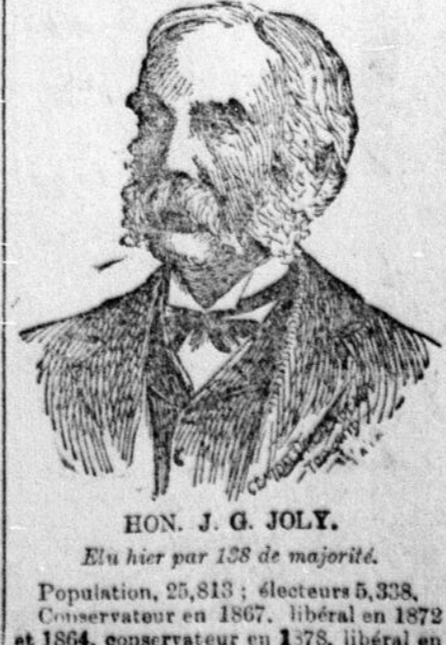
R. R. DORVAL, ÉLU HIER.



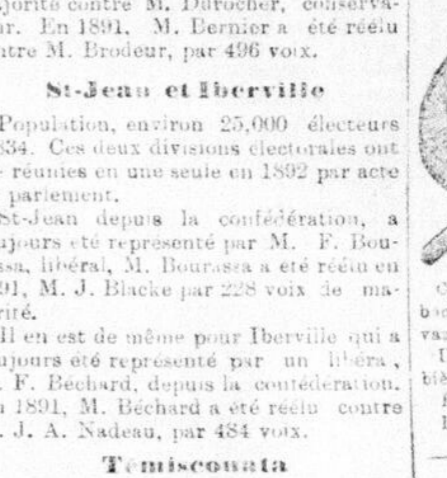
F. DESJARDINS, ÉLU HIER.



F. DESJARDINS, ÉLU HIER.



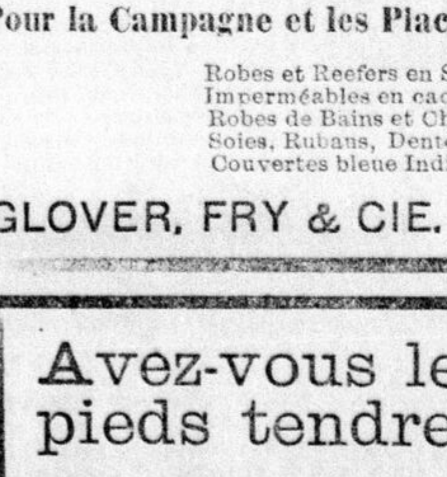
H. J. G. JOLY, ÉLU HIER.



M. J. A. T. CHAPLIN, ÉLU HIER.



M. J. A. T. CHAPLIN, ÉLU HIER.



M. J. A. T. CHAPLIN, ÉLU HIER.



Hires' Rootbeer (Bière de Racines de Hêtre Hires) Ce comté a été libéral en 1867, un conservateur a été élu en 1882, un libéral en 1874 et un conservateur en 1875, 1882 et 1887, alors que M. E. Grandbois a été élu par 96 voix de majorité contre C. E. Poulin, libéral. M. Grandbois a été réélu en 1891, contre M. G. H. Deschênes, par 195 voix.

Entrepreneur JOS. ARCHER, Sr. Société de Prêts et Placements de Québec DIVIDENDE No. 36

MARCHANDISES D'ÉTÉ Nouveaux Batistes de fil pour Robes d'été. Mousselines, fantaisie et avec pois, Blanche et Crème. Percales et Popelines rayées et unies. Broderies, 40 pouces de large, pour Robes d'été. Emplacements en Dentelle Guipure et en Broderie. Nouveaux Dentelles Valenciennes et Points d'Irlande.

Pour la Campagne et les Placés d'Eau Robes et Reifers en Serge bleue pour enfants. Imperméables en caoutchouc et en Cravenette. Robes de Bains et Châles et Rugs. Soies, Rubans, Dentelles, Gants, Bas, etc. Couvertures bleue Indigo pour Camps.

GLOVER, FRY & CIE. Avez-vous les pieds tendres Si vous avez les pieds tendres et vous désirez du soulagement, mettez vos pieds dans une paire de nos souliers. Tous peuvent apprécier le confort qu'ils donnent. Tous croient que le meilleur est assez bon, spécialement quand le meilleur est le meilleur marché. Toute personne ayant besoin d'une paire de chaussures pour l'été (et qui n'en a pas besoin ?) trouvera un plus grand choix, un meilleur ajustement.

Meilleur Style Et Meilleur Cuir Et plus de formes pour choisir que dans tout autre magasin de Québec. Nous cherchons toujours à nous améliorer afin de mieux plaire, et nous pouvons dire sans crainte que notre assortiment est sans rival. Vous devez venir nous voir si vous désirez le plus nouveau et le meilleur au plus bas prix. Impossible de ne pas trouver ce qu'il vous faut. J. H. BEGIN 121, St-Joseph ST-ROCH TELEPHONE 216.

CHEZ Z. PAQUET

LE PLUS BEAU CHOIX DE



MATINEES En tous genres, calicot, guigame, lawn, soie, plaid, etc.

CHEZ Z. PAQUET

LE PLUS BEAU CHOIX DE



PARASOLS En satin noir et couleurs, avec ou sans double, des us unis ou avec volants, etc.

CHEZ Z. PAQUET

LE PLUS BEAU CHOIX DE

COSTUMES EN DUCK COMPLETS tout blanc, blanc et couleurs, etc.

CHEZ Z. PAQUET

LE PLUS BEAU CHOIX DE

CHAPEAUX BLANCS en paille de riz, pailles mêlées, etc.

COMPTOIR DES NOIRS

POUR ROBES ET COSTUMES

Cachemires noirs (Henrietta) toutes qualités, Alpagas noirs et fantaisie, etc.

Z. PAQUET

Nos 167-169-171

RUE ST-JOSEPH 18 Juin 1896

Laurier Victorieux

Le gouvernement Tupper est battu et battu par la province de Québec où les trois ministres français nous représentent dans le conseil de la nation à Ottawa, ont été défaits aux voix.

Ce résultat est imprévu autant que regrettable, car c'est surtout sur la catholique province de Québec que le gouvernement comptait pour compenser les pertes que sa politique d'intervention en faveur de la minorité manitobaine devait lui faire subir dans la province d'Ontario.

Le chef de l'opposition sera soutenu à Ottawa par une majorité d'environ quarante voix.

La route qu'il aura à parcourir sera difficile et la tâche que lui impose l'électorat, est lourde.

Nous l'attendons à l'œuvre, et nous apprécierons sans préjugé et sans parti pris toutes les actes de son administration.

Nous serons plus en mesure de commenter demain les détails de la lutte qui vient de se terminer, lutte qui restera mémorable dans les annales de notre histoire politique.

Fasse le ciel que le résultat de l'élection qui vient de se terminer ne soit pas fatal au règlement de la question des écoles; mais nous craignons fort que nos alliés protestants, qui ont risqué leur existence politique pour sauvegarder des droits qui nous sont chers, et qui sont aujourd'hui chassés du pouvoir parce que nous leur avons faussé compagnie, refusent à l'avenir de combattre nos combats.

L'avenir dira si nous avons raison.

Feu le Dr Samson

M. le Dr Charles Ignace Samson, est décédé hier matin à sa résidence de la rue de la chapelle. Depuis le commencement de la campagne électorale, le Dr s'était surmené. Il a accompli un travail considérable qui lui a été fatal.

La semaine dernière, il est tombé malade d'une indigestion qui a déterminé une péritonite aigüe et la mort.

Le Dr Samson était âgé de 57 ans. Il laisse une veuve et six enfants dont l'un, le Dr Oscar Samson est actuellement en Europe.

Les funérailles auront lieu demain matin à 10 heures.

Nos condoléances à la famille.

L'hon. M. Laurier à Québec

L'hon. M. Laurier chef du parti libéral du Canada est arrivé à Québec hier. Il a passé la journée à visiter les bureaux de vote dans les diverses divisions de Québec.

Dans l'après-midi, il est allé à son comité central de St-Roch où il est resté jusqu'à ce que le rapport final de Québec-Est fut connu. Puis il a passé la soirée à la salle Jacques-Cartier où environ 15,000 personnes étaient présentes.

Lorsque tout fut connu, il prononça un éloquent discours après quoi il se rendit au Frontenac. Partout la foule l'accueillit sur son passage.

Résultat des élections en ville

30,000 personnes sur la rue

Foule enthousiaste en face des bureaux de "L'Événement" et sur la Terrasse

L'excitation était grande à Québec, hier soir. Aussitôt après la fermeture des bureaux, la foule commença à circuler dans les rues, se rendant aux endroits où devait être annoncé le résultat des élections.

L'événement avait fait de grands frais pour annoncer le résultat. Le télégraphe avait été installé dans nos bureaux. Deux lampes à arc avaient été placées en face de nos bureaux et répandaient une brillante lumière.

Des 5-30 heures la foule commença à arriver, anxieuse de connaître le résultat de la votation. Les rapports étaient annoncés sur de grands tableaux très bien éclairés et sur lesquels on pouvait lire à une assez grande distance.

A huit heures une foule houleuse composée de deux partis politiques était massée en face des bureaux de L'Événement, acclamant les candidats dont les noms apparaissaient sur les tableaux.

Le temps superbe que nous avions se prêtait bien à ces réunions des foules sur les places publiques, aussi tout Québec était-il dehors hier soir. On compte qu'au moins 30,000 personnes étaient sur la rue.

Plusieurs milliers de personnes seraient aussi portées sur la terrasse où l'Électeur annonçait ses rapports au moyen d'une lanterne magique qui a mal fonctionné.

Toute la Terrasse et la rue des Carrières étaient bondées de monde. A 11 heures on connaissait l'arrivée de l'hon. M. Laurier au pouvoir. Va sans dire que le nouveau chef qui bientôt sera premier ministre du Canada a été acclamé avec enthousiasme.

La foule en face de nos bureaux ne s'est dispersée qu'à deux heures après-midi, alors qu'arrivaient les derniers rapports.

Conseil pratique aux malades Les personnes affligées de bronchite, asthme ou pleurésie, sont priées de se rendre à la pharmacie St-Roch, 3254 rue St-Joseph, où elles trouveront le Vin à la Crésote de Vêtré combiné à la Gentiane et à la Noix Vomique de J. B. Morin qui leur procurera un soulagement immédiat et la guérison à courte échéance. C'est le remède le plus sûr et le plus efficace pour toutes ces maladies. De nombreux certificats attestent sa valeur et il est recommandé par tous les médecins.

Les Elections Générales

Résultat de la votation

DANS LES DIVERS COMTÉS DU DOMINION

SUCCES DU PARTI LIBERAL



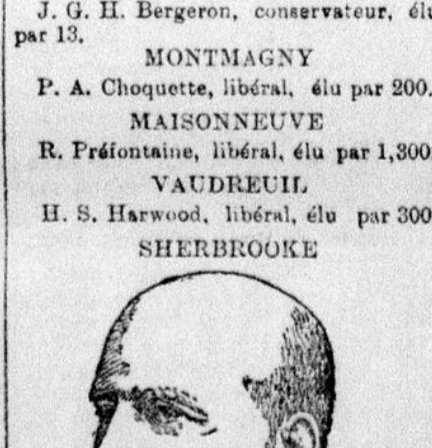
Sir Chs Tupper

- Province de Québec QUEBEC-EST L'hon. W. Laurier, libéral, 2,200. LISLET Dionne, conservateur, 7. MISSISQUON H. Meigs, libéral, élu par 117. LEVIS Dr Guay, libéral, élu par 450. COMTÉ DE QUÉBEC Chs. Fitzpatrick, libéral, élu par une grande majorité. DRUMMOND ET ARTHABASKA J. A. Lavergne, libéral, élu par 500. COMPTON Rufus Pope, conservateur, élu par 500. SOULANGES Dr Bourbonnais, libéral, élu par 200. QUÉBEC-CENTRE L'hon. F.S. Langelier, libéral, élu par 207. CHARLEVOIX Charles Angers, libéral, élu par 50. LOTBINIÈRE Dr Rinfret, libéral, élu par 500. HUNTINGDON Julius Scriber, libéral, élu par 500. ROUVILLE L. P. Brodeur, libéral, élu par 949. TROIS-RIVIÈRES ET ST-MAURICE



Sir A. P. Caron, conservateur, élu par 300.

- BROME S. A. Fisher, libéral, élu par 275. PORTNEUF Hon. H. G. Joly de Lotbinière, libéral, élu par 138. ST-LAURENT (Montréal) E. G. Penny, libéral, élu par 822. KAMOURASKA A. Carroll, libéral, élu par 2. BEAUCHARNOIS J. G. H. Bergeron, conservateur, élu par 13. MONTMAGNY P. A. Choquette, libéral, élu par 200. MAISONNEUVE R. Préfontaine, libéral, élu par 1,300. VAUDREUIL H. S. Harwood, libéral, élu par 300. SHERBROOKE



HON. WILLIAM BULLOCK IVES, Q.C., M.P.

- N. R. Ives, conservateur, élu par 242. RICHELIEU A. A. Bruneau, libéral, élu par 134. JOLETTE M. Bazinet, libéral. L'ASSOMPTION M. Gauthier, libéral. LAVAL Thomas Fortin, libéral. RIMOUSKI Dr Firot, libéral, élu par 105. YAMASKA Dr Mignault, libéral, élu par 43. CHAMBLY ET VERCHÈRES C. A. Geoffrin, libéral, élu par 300. HOCHÉLAGA J. A. C. Madore, libéral, élu par 800. NICOLET M. Boisvert, conservateur, élu par 100. MONTCALM M. Dugas, conservateur, élu par 265. BEAUCÉ Dr Godbout, libéral, élu par 150. DORCHESTER J. B. Morin, conservateur, élu par 224. MASKINGONGE J. H. Legris, libéral, élu par 150. ST-JEAN ET IBERVILLE Frs. Bédard, libéral, élu. TEMISCOUATA E. Pouliot, libéral, élu. STE MARIE (Montréal) Ech. Dupré, libéral, élu par 800. CHAMPLAIN Dr F. A. Marcotte, conservateur, élu. MONTMORENCY L'hon. T. C. Casgrain, conservateur, élu par 48. CHICOUTIMI Savard, libéral, élu. TERREBONNE A. Charvin, conservateur, élu par 80. DEUX MONTAGNES M. Kihner, libéral, élu. PONTIAC W. J. Poupore, conservateur, élu par 300. STANSTEAD A. H. Moore, conservateur, élu par 496. BELECHASSE O. Talbot, libéral, élu par 300. JACQUES-CARTIER F. D. Monk, conservateur, élu par 259. MEGANTIC G. Turcotte, libéral, élu par 500. CHATEAUGUAY J. P. Brown, libéral, élu par 540. ST-JACQUES (Montréal) O. Desmarais, libéral, élu par 1400. RICHMOND ET WOLFE M. T. Stenson, libéral, élu par 207. GASPÉ R. Lemieux, libéral, élu par 35. WRIGHT C. R. Devlin, libéral, élu par 225. LABELLE H. Bourassa, libéral, élu par 400.

Province d'Ontario

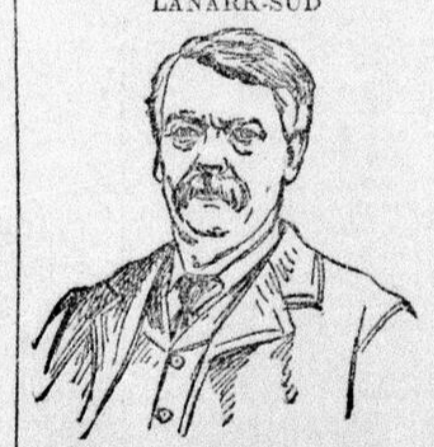
- GLENGARRY R. R. McLennan, conservateur, élu par 650. LONDON Thomas Beattie, conservateur, élu par 111. TORONTO EST Rosa Robertson, conservateur-indépendant, élu par 1017. GRENVILLE Dr Reid, conservateur, élu par 193. PEEL J. Featherstone, libéral, élu par 360. BROCKVILLE L'hon. J. F. Wood, conservateur, élu par 250. LEEDS NORD & GRENVILLE F. Frost, libéral, élu par 11. SIMCOE EST W. H. Bennet, conservateur, élu par 300. NORFOLK NORD J. Chariton, libéral, élu par 300. LEED SUD G. Taylor, conservateur, élu par 228. DUNDAS A. Broder, conservateur, élu par 11. MIDDLESEX EST J. Gilmour, conservateur, élu par 300. TORONTO OUEST E. F. Clark, conservateur, élu par 333. E. B. Osier, conservateur, élu par 1188. TORONTO CENTRE W. Lout, libéral, élu par 307.

- ESSEX SUD M. K. Cowan, libéral, élu par 266. WELLINGTON NORD James McMullen, libéral, élu par 167. LANARK NORD B. Rosmond, conservateur, élu par 200. ADDINGTON J. W. Bell, conservateur, élu par 327. VICTORIA NORD S. HUGHES, conservateur, élu par 150. HURON-EST Dr Macdonald, libéral, élu par 139. YORK-EST W. F. McLean, conservateur, élu par 100.



Hon. W. Laurier

- WATERLOO-NORD J. E. Seagram, conservateur, élu par 300. OXFORD SUD Sir R. Cartwright, libéral, élu par 489. ONTARIO-SUD L. Burnett, libéral, élu par 215. YORK-OUEST Clarke Wallace, indépendant, élu par 103. PETERBORO-OUEST M. Kendry, conservateur, élu par 416. MIDDLESEX W. S. Calvert, libéral, élu par 248. W. MacGregor, libéral, élu par 300. BRUCE-EST H. Cargill, conservateur, élu par 203. NIPISSING J. B. Klock, conservateur, élu par 900. NORFOLK-SUD L'hon. D. Tisdale, conservateur, élu par 322. PERTH-SUD D. K. Erb, libéral, élu par 238. PETERBORO-EST John Lang, libéral, élu par 410. WENTWORTH-SUD Thomas Bain, libéral, élu par 199. RUSSELL (comté) W. C. Edwards, libéral, élu par 600. MIDDLESEX-SUD Malcolm McLaughlin, libéral, élu par 300. GREY-EST Dr Sprone, conservateur, élu par 650. HURON-SUD John McMillan, libéral, élu par 321. GREY-SUD Dr Landerkin, libéral, élu par 60. ONTARIO-NORD J. A. McMillan, conservateur. LINCOLN ET NIAGARA W. Gibson, libéral, élu par 429. LANARK-SUD



L'hon. J. J. Haggart, conservateur, élu par 298.

- RENFREW-SUD Dr Ferguson, conservateur, élu par 316. BRANT-SUD Rob. Hendry, conservateur, élu par 200. CARLETON W. T. Hodgins, conservateur, élu. LAMBTON-EST J. D. Fraser, libéral, élu. HALDIMOND ET MONK L'hon. Dr Montague, conservateur, élu par 120. CORNWALL ET SORMONT Dr Bergin, conservateur, élu par 200. PRESQUIT J. Proulx, libéral, élu par 280. LAMBTON-OUEST J. T. Lister, libéral, élu par 1,000. ELGIN-EST A. Ingraham, conservateur, élu par 132 voix. OTTAWA W. Hutchison, libéral, élu par 423. N. A. Belcourt, libéral, élu par 288. YORK-NORD W. Malock, libéral, élu par 317.

- NORTHUMBERLAND-EST E. Cochrane, conservateur, élu par 200. DURHAM-EST T. D. Craig, conservateur, élu par 180. HASTING NORD A. W. Carcailien, conservateur, élu par 800. ONTARIO OUEST J. D. Edgar, libéral, élu par 384. HALTON D. Henderson, conservateur, élu par 120. GREY NORD J. Clark, libéral, élu par 58. NORTHUMBERLAND OUEST G. Guillet, conservateur, élu par 80.



Hon. J. G. Foster

- DURHAM OUEST R. Beith, libéral, élu par 54. SIMCOE NORD Dalton McCarthy, indépendant, élu par 400. KINGSTON M. Britton, libéral, élu par 185. HAMILTON (ville) I. M. McPherson, libéral, élu par 94. A. I. Wood, libéral, élu par 336. PRINCE-EDOUARD M. Petit, patron, élu par 199. MIDDLESEX-NORD W. H. Hutchins, conservateur, élu par 120. HASTING-OUEST H. Corley, conservateur, élu par 247. WELLINGTON-CENTRE M. Semple, libéral, élu par 181. BRANTFORD ET WENTWORTH Summerville, libéral, élu par 771.

Ile Prince-Edouard

- PRINCE EST J. Yeo, libéral élu. KING A. C. Macdonald, conservateur, élu. QUEEN OUEST L. H. Davies, libéral, élu par 350. PRINCE OUEST E. Hackett, conservateur, élu par 206. QUEEN EST Alex Martin, conservateur, élu.

Nouvelle-Ecosse

- VICTORIA Dr Bethune, conservateur, élu par 100. QUEEN ET SHELBURNE E. G. Forbes, libéral, élu par 200. RICHMOND E. P. Flynn, libéral, élu par 160. HALIFAX (ville) R. L. Bordon, conservateur, élu par 416. T. E. Kenny, conservateur, élu par 236. YARMOUTH T. B. Flint, libéral, élu par 640. DIGBY A. J. Copp, libéral, élu par 339. CAP BRETON Sir Charles Tupper et H. F. McDougall, conservateurs, élus. COLCHESTER W. D. Dinmock, conservateur, élu. ANTIGONISH C. F. McIsaac, libéral ind., élu. ANNAPOLIS J. B. Mills, conservateur, élu.

Nouveau-Brunswick

- VICTORIA L'hon. J. Costigan, conservateur, élu par 500. St JEAN (comté) Colonel Tucker, libéral, élu par 48. RISTIGOUCHE J. McCalister, conservateur élu par 46. NORTHUMBERLAND James Robinson, conservateur, élu par 200. CARLETON M. Hale, conservateur, élu par 383. SUNBURY & QUEEN G. G. King, libéral, élu par 100. CHARLOTTE G. W. Ganong, conservateur, élu par 800.



Hon. J. G. Foster

- Manitoba PROVINCHEUR A. C. Lacroix, conservateur, élu par 220. BRANDON W. A. Macdonald, conservateur, élu par 200. WINNIPEG L'hon. Hugh J. Macdonald, conservateur, élu par 275. MACDONALD N. Boyd, conservateur. LISGAR R. S. Richardson, libéral, élu par 209. SELKIRK H. Armstrong, conservateur élu. Territoires du Nord-Ouest SASKATCHEWAN L'hon. W. Laurier, libéral, élu par 103. ASSINIBOIA-OUEST N. F. Davin, conservateur, élu par 150. Colombie Anglaise VICTORIA Colonel E. G. Prior, conservateur, élu. Thomas Earl, conservateur, élu. VANCOUVER M. McInnes, libéral, élu. NEW WESTMINSTER A. Morrison, libéral, élu. SAINT-ANTOINE (Montréal) M. Roddick, conservateur, élu par 107. SAINTE-ANNE (Montréal) M. Quinn, conservateur, élu par 284.

RECAPITULATION

Table with 2 columns: Category and Count. Includes rows for Libéraux (111), Conservateurs (80), Patrons (4), Indépendants (7).

AVIS

Aux Eleveurs de Chevaux

BOB ASH, 20595 - VICTOR C. Bob Ash No. 20595, né en 1892, par Red Chief 4083 par Red Wilkes, 124 par Red Wilkes, 1ère dame Minnie Hill, dame de Zamboni, 2ème dame Minnie Hill, dame de Zamboni, 3ème dame par Alexander, à 15 mois 3 années, 1ère 1890, 2ème 1891, 3ème 1892, 4ème 1893, 5ème 1894, 6ème 1895, 7ème 1896, 8ème 1897, 9ème 1898, 10ème 1899, 11ème 1900, 12ème 1901, 13ème 1902, 14ème 1903, 15ème 1904, 16ème 1905, 17ème 1906, 18ème 1907, 19ème 1908, 20ème 1909, 21ème 1910, 22ème 1911, 23ème 1912, 24ème 1913, 25ème 1914, 26ème 1915, 27ème 1916, 28ème 1917, 29ème 1918, 30ème 1919, 31ème 1920, 32ème 1921, 33ème 1922, 34ème 1923, 35ème 1924, 36ème 1925, 37ème 1926, 38ème 1927, 39ème 1928, 40ème 1929, 41ème 1930, 42ème 1931, 43ème 1932, 44ème 1933, 45ème 1934, 46ème 1935, 47ème 1936, 48ème 1937, 49ème 1938, 50ème 1939, 51ème 1940, 52ème 1941, 53ème 1942, 54ème 1943, 55ème 1944, 56ème 1945, 57ème 1946, 58ème 1947, 59ème 1948, 60ème 1949, 61ème 1950, 62ème 1951, 63ème 1952, 64ème 1953, 65ème 1954, 66ème 1955, 67ème 1956, 68ème 1957, 69ème 1958, 70ème 1959, 71ème 1960, 72ème 1961, 73ème 1962, 74ème 1963, 75ème 1964, 76ème 1965, 77ème 1966, 78ème 1967, 79ème 1968, 80ème 1969, 81ème 1970, 82ème 1971, 83ème 1972, 84ème 1973, 85ème 1974, 86ème 1975, 87ème 1976, 88ème 1977, 89ème 1978, 90ème 1979, 91ème 1980, 92ème 1981, 93ème 1982, 94ème 1983, 95ème 1984, 96ème 1985, 97ème 1986, 98ème 1987, 99ème 1988, 100ème 1989, 101ème 1990, 102ème 1991, 103ème 1992, 104ème 1993, 105ème 1994, 106ème 1995, 107ème 1996, 108ème 1997, 109ème 1998, 110ème 1999, 111ème 2000, 112ème 2001, 113ème 2002, 114ème 2003, 115ème 2004, 116ème 2005, 117ème 2006, 118ème 2007, 119ème 2008, 120ème 2009, 121ème 2010, 122ème 2011, 123ème 2012, 124ème 2013, 125ème 2014, 126ème 2015, 127ème 2016, 128ème 2017, 129ème 2018, 130ème 2019, 131ème 2020, 132ème 2021, 133ème 2022, 134ème 2023, 135ème 2024, 136ème 2025, 137ème 2026, 138ème 2027, 139ème 2028, 140ème 2029, 141ème 2030, 142ème 2031, 143ème 2032, 144ème 2033, 145ème 2034, 146ème 2035, 147ème 2036, 148ème 2037, 149ème 2038, 150ème 2039, 151ème 2040, 152ème 2041, 153ème 2042, 154ème 2043, 155ème 2044, 156ème 2045, 157ème 2046, 158ème 2047, 159ème 2048, 160ème 2049, 161ème 2050, 162ème 2051, 163ème 2052, 164ème 2053, 165ème 2054, 166ème 2055, 167ème 2056, 168ème 2057, 169ème 2058, 170ème 2059, 171ème 2060, 172ème 2061, 173ème 2062, 174ème 2063, 175ème 2064, 176ème 2065, 177ème 2066, 178ème 2067, 179ème 2068, 180ème 2069, 181ème 2070, 182ème 2071, 183ème 2072, 184ème 2073, 185ème 2074, 186ème 2075, 187ème 2076, 188ème 2077, 189ème 2078, 190ème 2079, 191ème 2080, 192ème 2081, 193ème 2082, 194ème 2083, 195ème 2084, 196ème 2085, 197ème 2086, 198ème 2087, 199ème 2088, 200ème 2089, 201ème 2090, 202ème 2091, 203ème 2092, 204ème 2093, 205ème 2094, 206ème 2095, 207ème 2096, 208ème 2097, 209ème 2098, 210ème 2099, 211ème 2100, 212ème 2101, 213ème 2102, 214ème 2103, 215ème 2104, 216ème 2105, 217ème 2106, 218ème 2107, 219ème 2108, 220ème 2109, 221ème 2110, 222ème 2111, 223ème 2112, 224ème 2113, 225ème 2114, 226ème 2115, 227ème 2116, 228ème 2117, 229ème 2118, 230ème 2119, 231ème 2120, 232ème 2121, 233ème 2122, 234ème 2123, 235ème 2124, 236ème 2125, 237ème 2126, 238ème 2127, 239ème 2128, 240ème 2129, 241ème 2130, 242ème 2131, 243ème 2132, 244ème 2133, 245ème 2134, 246ème 2135, 247ème 2136, 248ème 2137, 249ème 2138, 250ème 2139, 251ème 2140, 252ème 2141, 253ème 2142, 254ème 2143, 255ème 2144, 256ème 2145, 257ème 2146, 258ème 2147, 259ème 2148, 260ème 2149, 261ème 2150, 262ème 2151, 263ème 2152, 264ème 2153, 265ème 2154, 266ème 2155, 267ème 2156, 268ème 2157, 269ème 2158, 270ème 2159, 271ème 2160, 272ème 2161, 273ème 2162, 274ème 2163, 275ème 2164, 276ème 2165, 277ème 2166, 278ème 2167, 279ème 2168, 280ème 2169, 281ème 2170, 282ème 2171, 283ème 2172, 284ème 2173, 285ème 2174, 286ème 2175, 287ème 2176, 288ème 2177, 289ème 2178, 290ème 2179, 291ème 2180, 292ème 2181, 293ème 2182, 294ème 2183, 295ème 2184, 296ème 2185, 297ème 2186, 298ème 2187, 299ème 2188, 300ème 2189, 301ème 2190, 302ème 2191, 303ème 2192, 304ème 2193, 305ème 2194, 306ème 2195, 307ème 2196, 308ème 2197, 309ème 2198, 310ème 2199, 311ème 2200, 312ème 2201, 313ème 2202, 314ème 2203, 315ème 2204, 316ème 2205, 317ème 2206, 318ème 2207, 319ème 2208, 320ème 2209, 321ème 2210, 322ème 2211, 323ème 2212, 324ème 2213, 325ème 2214, 326ème 2215, 327ème 2216, 328ème 2217, 329ème 2218, 330ème 2219, 331ème 2220, 332ème 2221, 333ème 2222, 334ème 2223, 335ème 2224, 336ème 2225, 337ème 2226, 338ème 2227, 339ème 2228, 340ème 2229, 341ème 2230, 342ème 2231, 343ème 2232, 344ème 2233, 345ème 2234, 346ème 2235, 347ème 2236, 348ème 2237, 349ème 2238, 350ème 2239, 351ème 2240, 352ème 2241, 353ème 2242, 354ème 2243, 355ème 2244, 356ème 2245, 357ème 2246, 358ème 2247, 359ème 2248, 360ème 2249, 361ème 2250, 362ème 2251, 363ème 2252, 364ème 2253, 365ème 2254, 366ème 2255, 367ème 2256, 368ème 2257, 369ème 2258, 370ème 2259, 371ème 2260, 372ème 2261, 373ème 2262, 374ème 2263, 375ème 2264, 376ème 2265, 377ème 2266, 378ème 2267, 379ème 2268, 380ème 2269, 381ème 2270, 382ème 2271, 383ème 2272, 384ème 2273, 385ème 2274, 386ème 2275, 387ème 2276, 388ème 2277, 389ème 2278, 390ème 2279, 391ème 2280, 392ème 2281, 393ème 2282, 394ème 2283, 395ème 2284, 396ème 2285, 397ème 2286, 398ème 2287, 399ème 2288, 400

Résultat des élections d'hier

PROVINCE DE QUÉBEC

48 libéraux contre 17 conservateurs

Majorité libérale : 31

Table of election results for the Province of Quebec, listing candidates and their respective party affiliations (Conservateurs, Libéraux, Indépendants).

PROVINCE D'ONTARIO

Table of election results for the Province of Ontario, listing candidates and their respective party affiliations.

NOUVELLE-ÉCOSSE. 9 conservateurs et 9 libéraux.

Table of election results for Nova Scotia, listing candidates and their respective party affiliations.

NOUVEAU-BRUNSWICK. 9 conservateurs et 4 libéraux.

Table of election results for New Brunswick, listing candidates and their respective party affiliations.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD. 2 conservateurs et 3 libéraux.

Table of election results for the Island of Prince Edward, listing candidates and their respective party affiliations.

MANITOBA. 5 conservateurs et 2 libéraux.

Table of election results for Manitoba, listing candidates and their respective party affiliations.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST. 2 libéraux et 2 patrons.

Table of election results for the Northwest Territories, listing candidates and their respective party affiliations.

QUÉBEC-EST

Table of election results for Quebec-Est, listing candidates and their respective party affiliations.

QUÉBEC-CENTRE

Table of election results for Quebec-Centre, listing candidates and their respective party affiliations.

QUÉBEC-OUEST

Table of election results for Quebec-Ouest, listing candidates and their respective party affiliations.

RÉCAPITULATION

Summary table of election results, showing totals for each party and region.

La journée d'hier

Opinion de la presse. Ce que dit le "Globe" l'organisme du parti libéral.

Le Globe, l'organisme du parti libéral dit ce matin : "Non seulement le chef libéral et son parti ont raison d'être fiers de la victoire qu'ils viennent de remporter ; mais le pays tout entier doit ressentir un sentiment de profonde ingratitude. Nous n'avons pas la prétention de croire que le patriotisme ne se trouve que dans la politique, mais il était évident pour tout homme réfléchissant, depuis que le parti conservateur était tombé entre les mains de ses meilleurs éléments et que le fait que ses chefs ont depuis de longues années tenu le pouvoir ne pouvait avoir d'autre résultat que de jeter du discrédit sur le parti lui-même et constituer un danger pour le pays."

Le reste bien des choses à faire. Il nous faut des lois qui permettent au peuple d'exprimer librement son opinion. Nos chefs doivent s'appliquer à diminuer les dépenses sans pour cela faire souffrir le service public et voir à ce que l'argent du peuple soit dépensé à son bénéfice. Le tarif doit être revu avec soin de façon à ne pas ruiner les industries qui ont proposé la politique actuelle.

Le parti libéral n'a pas à sa tête des gens qui ruinent nos industries et qui refusent aux ouvriers un salaire raisonnable pour un travail raisonnable. Le Globe continue en attaquant la protection dans le sens qu'il l'avait fait durant la campagne. Il continue en disant que le parti libéral reconnaît parfaitement que la condition des affaires ne dépend pas toujours des législations. Il veut à régler la question des écoles du Manitoba. Tout étrange qu'il soit le résultat des élections ne jette aucune ombre sur cette affaire et aucun doute sur la sagesse du programme libéral. D'un autre côté, le résultat aurait pu nous laisser au gouvernement d'autre alternative que de régler la question suivant ce que la constitution permet. Il est sage de faire une enquête, d'essayer la conciliation et d'essayer de rétablir l'harmonie entre la majorité et la minorité du Manitoba et d'arriver à un règlement équitable par tous au lieu de prendre les moyens de ruiner la cause de l'éducation.

Nous espérons que le résultat pourra être atteint. Nous ne pouvons communiquer à nos lecteurs que l'opinion du Globe sur le résultat des élections. Nous avions aussi demandé l'opinion des principaux journaux de l'ouest, mais le télégraphe n'a pu nous la fournir.

Le Chronicle de ce matin, admet la victoire libérale et remarque que les évènements sont peut-être allés trop loin dans leur développement. Il dit aussi que Sir Charles Tupper a combattu vaillamment mais il avait trop d'éléments divers à satisfaire. M. Landier sera probablement appelé au pouvoir dans le cours de quelques jours. Il lui incombent la tâche de régler la question des écoles du Manitoba. M. Laurier dit qu'il suit comment s'y prendre. Il a maintenant l'occasion d'en faire l'essai. Il est inutile de plier sur le lit répandu. Le gouvernement a été défait, et les libéraux ont la majorité et arrivent au pouvoir.

Faites usage des théas et cafés de chez Lavoie & Lathilippe, vous aurez pleine et entière satisfaction.

Advertisement for 'A VENDRE Moulin à Scie' (Sawmill for sale), including details about the property and contact information for the seller.

Advertisement for 'DEMANDEZ LE PHILODONTE' (Demand for Philodonte), a medicinal product, with contact information for W. Brunet & Cie.

Advertisement for 'Excursion Agricole' (Agricultural Excursion) to Montreal, Ottawa, and Quebec, organized by the Quebec Central Railway.

Advertisement for 'Excursion Agricole' (Agricultural Excursion) to Montreal, Ottawa, and Quebec, organized by the Quebec Central Railway.

Advertisement for 'Excursion Agricole' (Agricultural Excursion) to Montreal, Ottawa, and Quebec, organized by the Quebec Central Railway.

Advertisement for 'Fête de la Confédération' (Confederation Day Festival) with details on ticket prices and train schedules.

Advertisement for 'Chemin de Fer Intercontinental' (Intercontinental Railway) with details on routes and services.

Advertisement for 'Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario' (Richelieu and Ontario Navigation Company) with details on routes and services.

Advertisement for 'Service du Dimanche' (Sunday Service) with details on routes and services.

Advertisement for 'AVIS AUX MARCHANDS' (Notice to Merchants) regarding the sale of goods and services.

ANNONCES NOUVELLES

Vente à l'encan—Jacques & Cie, Chevaux à vendre—Hilaire Delisle, Annonce J. H. Bégin, première page, Marchandises d'épave—Glover, Fry & Cie.

49 CONTRE 16

Dans la province de Québec

L'hon. M. Laurier arrive au pouvoir, appuyé surtout par sa province.

Il est en bonne position pour nous être utile et pour commander le respect, car notre électorat, sur 65 candidats, en a envoyé 49 pour aider le premier ministre de demain à mener à bien son programme.

Après une preuve de confiance aussi manifeste notre province a le droit d'être exigeante et elle le sera probablement.

Depuis cinq ans l'Événement lutte pour la protection des droits et des privilèges de nos compatriotes et frères du Manitoba.

Cette lutte nous la continuerons, car pour nous cette question prime toutes les autres et il faut que les fanatiques ultra protestants comprennent qu'il faut respecter la constitution qui garantit des droits égaux à tous les sujets britanniques dans notre pays.

M. Laurier a promis de régler cette question s'il arrivait au pouvoir. Il y sera dans quelques jours et nous le verrons à l'œuvre.

Nous ne mettrons sur sa voie aucun obstacle si nous fournissons des preuves de sincérité et de sa bonne foi.

Nous avons fait loyalement la lutte pour M. Charles Tupper, qui risquait son existence politique pour faire rendre justice à la minorité catholique de Manitoba, car nous étions convaincus que le seul moyen d'en arriver à une solution satisfaisante de ce difficile problème, était une loi fédérale basée sur la constitution, et rendant à la minorité opprimée des droits que lui ont enlevés la loi inique de 1890.

Le peuple vient de déclarer que la politique de conciliation de M. Laurier est la meilleure.

Nous nous inclinons devant ce verdict et l'avenir dira si nous nous sommes trompés.

L'hon. M. Laurier à Québec

Grand triomphe

Le chef libéral adressera ce soir la parole

L'hon. M. Laurier a passé une partie de la journée en compagnie de quelques-uns de ses amis de Saint-Roch.

Ce soir, les libéraux lui feront un grand triomphe. Voici le parcours de la procession :

Départ du Frontenac et défilé par les rues Bussé, Fabrique, St-Jean à la jonction de la rue d'Aiguillon, Racine, Richelieu, Côte d'Abraham, St-Vallier, rues Massé, Aqueduc, St-Vallier, St-Joseph à la salle Jacques-Cartier.

Retour : De la salle Jacques-Cartier, rue St-Joseph, Côte du Palais, Fabrique et Frontenac.

L'honorable M. Laurier part ce soir pour Montréal par le Pacifique.

Depuis hier soir, il a reçu des centaines de dépêches de félicitations.

Le fameux Martin

A travers la tourmente qui est passée sur le pays hier et qui a pour résultat la déroute du parti conservateur, il est un fait remarquable et réjouissant, c'est que le fameux M. Martin a été emporté par l'hon. W. J. Macdonald. Tant mieux.

LOTBINIERE

Relevé officiel du scrutin (Dépêche spéciale) Sainte-Croix. 24.—Voici le résultat officiel de la votation dans Lotbinière :

Le résultat des élections

L'opinion de la presse

Le "World" dit que Manitoba s'est prononcé contre l'intervention et l'influence cléricale

Montréal, 24.—Le Herald déclare que les libéraux ont balayé le pays et que la défaite du gouvernement est la plus décisive dans l'histoire de la Confédération.

Les libéraux vont avoir maintenant l'opportunité de mettre leurs réformes pratiques à exécution.

Toronto, 24.—Le Mail and Empire reconnaît la défaite à 10.30 heures hier soir au Massey Hall, où il y avait environ 300 personnes. Il est annoncé que Sir Charles Tupper admet la victoire de ses adversaires.

Le World dit que le peuple du Dominion a déclaré dans un langage non équivoque que Manitoba ne devait pas être violé dans le règlement de ses troubles scolaires.

La province des prairies doit avoir ses coutumes franches dans cette affaire et s'est déclarée d'une manière non équivoque contre l'intimidation et l'intervention cléricales. Continuant, il dit : " Bien que les libéraux aient une majorité dans le prochain parlement, nous n'admettrons pas que l'élection d'hier est un triomphe pour le commerce libre ou le tarif du revenu. Le peuple croit dans la protection mais il a décidé de punir le gouvernement."

L'Électeur dit : Enfin, c'est fait. Le peuple a réussi à briser le régime néfaste qui le pressait et l'écrasait depuis dix-huit ans.

Rien n'a pu l'arrêter dans l'accomplissement de sa devoir ni l'or, ni les fausses promesses, ni les préjugés. Le patriotisme de l'électeur a triomphé de tous ces moyens inavouables concertés pour tenir le peuple encore cinq ans de plus sous le carcan.

La déroute est générale dans toutes les provinces, de l'Atlantique au Pacifique. Malgré l'éloignement d'un tel sentiment de malaise et de souffrance, une même détermination de se protéger se sont communiqués dans les foules depuis Halifax jusqu'à Vancouver.

La Province de Québec donne à elle seule une majorité de 34.

Les territoires unanimes en faveur de M. Laurier.

Quatre oppositionnistes contre trois ministériels à Manitoba.

Dix libéraux contre dix conservateurs à la Nouvelle-Écosse.

Cinq libéraux contre neuf conservateurs au Nouveau-Brunswick.

Trois libéraux contre deux conservateurs à l'Île du Prince-Édouard.

Quarante-huit oppositionnistes à Ontario contre quarante-quatre ministériels.

Parmi les oppositionnistes se trouvent trois patrons et trois McCarthystes.

La Colombie a élu 2 ministériels contre 3 oppositionnistes.

C'est donc une majorité libérale de 41 dans le Dominion.

Le Courrier du Canada :

Le résultat de la campagne électorale était de s'en attendre. La grande question qui agite l'opinion publique, c'est à dire les droits de la minorité catholique, nous faisons espérer que la province de Québec tendrait une main secourable à nos compatriotes du Manitoba et qu'elle marcherait sous le drapeau Tupper Angers portant pour inscription : " La loi réparatrice " mais notre espérance a été déçue.

Les catholiques de la province sont restés sourds à la voix de l'épiscopat canadien et des opprimés ; ils ont aimé mieux plaier le sort de la minorité manitobaine entre les mains de M. Laurier et de ses amis. Nous devons nous soumettre à leur verdict.

M. Laurier et tous les candidats libéraux de la province ont promis de rendre justice aux catholiques du Manitoba. Nous allons voir s'ils vont remplir leurs promesses. Ils se sont servi de la question des écoles pour escalader le pouvoir, et leur complaisance avec Greenway leur a parfaitement réussi. Reste à savoir quel sera le résultat de cette alliance de M. Laurier avec les McCarthystes et les patrons. L'avenir nous le dira bientôt.

Recapitulation

D'après les rapports connus jusqu'à présent, le résultat par province se chiffre comme suit :

Table with 3 columns: Province, Lib. Cons., Pat. Indp.

Total. 122 89

Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur le résultat du scrutin dans plusieurs divisions électorales. Ce résultat ne sera connu que demain.

L'élection d'Algonia n'aura lieu que le 30.

LOTBINIERE

Relevé officiel du scrutin (Dépêche spéciale) Sainte-Croix. 24.—Voici le résultat officiel de la votation dans Lotbinière :

Table with 3 columns: Paroisses, Lord, Rinfret.

Total. 363 769 363

Majorité pour le Dr Rinfret, libéral. 406

True bill

Centre Jameson et ses collègues



SIR OLIVER MOWATT Premier d'Ontario

Echo de la votation

Nouveaux renseignements

Derniers détails

Plusieurs modifications

Les dépêches spéciales qui suivent et qui nous sont parvenues à midi, donnent de nouveaux renseignements sur le résultat de la journée d'hier :

Province de Québec

CHICOUTIMI-SAGUENAY.

La majorité de M. Savard sur M. Ballely à Chicoutimi, dépasse 1500.

GASPÉ

Perce, 24.—La majorité de M. Le-mieux, libéral, est de 100.

L'ISLET

L'Islet, 24.—Les rapports complets donnent 8 voix de majorité à M. De-chêne, libéral.

MONTMORENCY

Quatre oppositionnistes contre trois ministériels à Montmorency.

CHICOUTIMI-SAGUENAY.

La majorité de M. Savard sur M. Ballely à Chicoutimi, dépasse 1500.

GASPÉ

Perce, 24.—La majorité de M. Le-mieux, libéral, est de 100.

L'ISLET

L'Islet, 24.—Les rapports complets donnent 8 voix de majorité à M. De-chêne, libéral.

MONTMORENCY

Quatre oppositionnistes contre trois ministériels à Montmorency.

CHICOUTIMI-SAGUENAY.

La majorité de M. Savard sur M. Ballely à Chicoutimi, dépasse 1500.

GASPÉ

Perce, 24.—La majorité de M. Le-mieux, libéral, est de 100.

L'ISLET

L'Islet, 24.—Les rapports complets donnent 8 voix de majorité à M. De-chêne, libéral.

MONTMORENCY

Quatre oppositionnistes contre trois ministériels à Montmorency.

CHICOUTIMI-SAGUENAY.

La majorité de M. Savard sur M. Ballely à Chicoutimi, dépasse 1500.

GASPÉ

Perce, 24.—La majorité de M. Le-mieux, libéral, est de 100.

L'ISLET

L'Islet, 24.—Les rapports complets donnent 8 voix de majorité à M. De-chêne, libéral.

MONTMORENCY

Quatre oppositionnistes contre trois ministériels à Montmorency.

CHICOUTIMI-SAGUENAY.

La majorité de M. Savard sur M. Ballely à Chicoutimi, dépasse 1500.

RUSSELL

Métairie, 24.—A l'exception de deux divisions dont on n'a pas encore de nouvelles, le résultat de la votation est comme suit :

Table with 2 columns: Candidate, Votes

Osgoode V. G. 500 245

Russell township 187 202 116

Cumberland 222 48 138

Clarence 672 121 46

Rockland 282 48 7

Cambridge 75 47 1

Gloucester et New Edinburgh

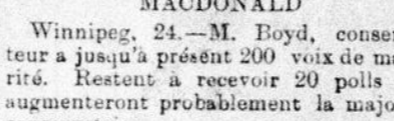
RENFREW-SUD

Renfrew, 24.—M. Ferguson, conservateur, élu par 218. Encore à recevoir un poll qui augmentera sa majorité.

Nouvelle-Ecosse

HALIFAX

Halifax, 24.—Les rapports complets donnent la victoire à M. Borden conservateur, et Russell, libéral. Le résultat est comme suit : Borden, conservateur, 6198. Kenny, conservateur, 5732. Russell, libéral, 5992. Keefe, libéral, 5561.



HON. ARTHUR R. DICKEY, Q.C., M.P. Ministre de la Justice, défait.

Manitoba

JOLE ET CARIBOO.

Winnipeg, 24.—M. Bostwick, libéral, élu par 150.

BURRARD.

Winnipeg, 24.—Maxwell, libéral élu.

MACDONALD

Winnipeg, 24.—M. Boyd, conservateur, jusqu'à présent 200 voix de majorité. Restait à recevoir 20 polls qui augmenteraient probablement la majorité conservatrice.

L'élection de Beattie conservateur sera contestée

Où s'est servi d'un crayon bleu

(Dépêche spéciale) London, Ont., 24.—Ce matin les libéraux refusent d'admettre l'élection de Thomas Beattie, conservateur. Ils prétendent qu'il y a eu 239 bulletins de rejetés dont les trois quarts étaient marqués Hyman. La cause est due au crayon bleu dont on a fait usage au poll. L'officier-rapporteur avait refusé de donner les noms de ses sous-officiers-rapporteurs comme c'est la coutume, et on ne les connaissait pas jusqu'au matin du scrutin. Si les scrutins sont revêtés par l'officier-rapporteur, l'affaire sera réglée en court d'après les libéraux.



J. ISRAEL TARDE Lieutenant de l'hon. M. Laurier, défait à Beauharnois.

LA LOI DES ÉCOLES

Le gouvernement anglais retire son projet de loi

A cause de l'obstruction libérale

London, 23.—La rumour de la démission de M. Balfour n'a pu être confirmée. Quand la chambre a repris ses séances en comité général sur la loi d'éducation, hier, M. Balfour a demandé que le projet de loi ne soit point discuté pendant la session actuelle disant que le parlement se réunirait au début de l'année 1897 et remplirait les promesses faites par le gouvernement au sujet des écoles volontaires. La critique, dit M. Balfour, pourra trouver en ceci une preuve de faiblesse extraordinaire, de la part d'un gouvernement appuyé par une forte majorité.

" En théorie l'avantage d'une forte majorité serait qu'elle aurait une autorité écrasante et le pouvoir numérique devait décider des questions parlementaires, mais que réellement l'avantage d'une forte majorité au parlement était dans la difficulté d'en faire une minorité. M. Balfour dit qu'il ne soupçait peu des critiques, affirmant que l'attitude du gouvernement n'était point de nature à lui jeter du discrédit. Il regretta seulement les tactiques d'obstruction de l'opposition et en tira une preuve de déchéance parlementaire.

Sir William Harcourt, chef de l'opposition a réclamé du droit des libéraux à combattre une attitude révolutionnaire sur les droits de l'éducation élémentaire. Le projet de loi pour exclure l'entrée du bétail étranger en Angleterre, en dépit d'un veto opposé, a été adopté en troisième lecture.

UN STEAMER ÉCHOUE

Une perte totale

Une dépêche de Saint-Jean de Terre-neuve annonce que le steamer anglais Casquet qui est parti de Halifax pour Liverpool samedi dernier, est échoué à St-Schotts, Baie Sainte-Marie, Terre-neuve. Son équipage, ses passagers et tout ce qui est à bord ont été sauvés. Le steamer qui est une perte totale valait près de \$100,000.

Service anniversaire

Boyer.—Le service anniversaire de feu Dame Marie Delphine Maréchal, épouse de Joseph Boyer, sera célébré à l'église St-Roch, jeudi, le 25 du courant, à 8 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Funérailles.—Le service anniversaire de Dame Marie Louise épouse de Louis Fortin, sera célébré à la Basilique, jeudi, 25 du courant, à 7 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

OU EST DAYTON ?

Les derniers immigrants

M. E. Marquette, agent d'immigration pour la province est actuellement à la recherche d'un jeune anglais du nom de A. W. Dayton, arrivé à Montréal au mois de mai 1893. La dernière fois qu'on a vu Dayton, c'est à la fin de l'été à Dunham Falls, Qué.

Le père de Dayton qui n'a eu aucune nouvelle de son fils depuis trois ans, se demande ce qu'il est devenu.

Un certain nombre d'immigrants sont arrivés par le steamer Anglonia dimanche dernier. Ce sont pour la plupart d'excellents ouvriers ou des cultivateurs d'expérience qui vont se fixer dans les cantons de l'Est. Un bon nombre d'autres immigrants vont s'établir au Nord-Ouest.

Les immigrants arrivés dimanche par le Parisien à Québec et envoyés vers Montréal par le Grand-Trois ou le Pacifique Canadien, ont été dirigés aussitôt à leur destination respective.

Le marquis de Morès

Son massacre n'est pas confirmé

Paris, 24.—Mme de Morès a déclaré n'avoir pas reçu de confirmation de la nouvelle du massacre de son mari aux environs de Ghadamès. La Libre Parole prétend que les amis du marquis de Morès ne croient pas à sa mort et sont persuadés que la nouvelle du massacre de l'expédition a été intentionnellement mise en circulation par le marquis lui-même pour faciliter la réussite de ses projets.

Chronique locale

Donnée

Le montant perçu à la douane de Québec le 23 juin est de \$1,663.40.

Personnel

Le Révérend Eutrope Langlois, de Québec, est en ce moment à Québec en visite dans sa famille.

Le Révérend Ferdinand Rousseau, de Sherbrooke, est aussi l'hôte de son frère, M. Eutrope Rousseau, de cette ville.

Récompenses scolaires

Le 19 courant a eu lieu l'examen de l'Académie commerciale de M. Jules Cloutier, Saint-Roch. Les médailles d'or ont été remportées par MM. Arthur Matte et Azario Cloutier, les médailles d'argent par MM. R. Chouinard, Alex. Delisle et Rosario Delisle.

Trouvaille d'un noyau

A 6 heures hier matin, le cadavre d'un noyau a été trouvé au quai des Commissaires et transporté à l' morgue. C'est un homme de 50 ans, de 5 pouces, portant un pardessus bleu noir, veste en tweed gris et pantalon en tweed de Sherbrooke. On suppose que le cadavre a dû séjourner dans l'eau au moins 6 à 9 mois. En enquête aura lieu.

Ne les méprisez pas

Tout cordonnier peut vous rendre une paire de chaussures qui vous conviendront les pieds, mais il faut une bonne chaussure pour les couvrir convenablement. Nous en avons de toutes sortes—c'est-à-dire des bonnes. En désirez-vous ?

Voyez l'annonce en face page.

J. H. BOIS, 121 rue St-Joseph, St-Roch. Téléphone 2166.

Une juile exécution

Pour accommoder les touristes, les marchands et autres, un convoi spécial partira de la gare du chemin de fer du lac St-Jean samedi le 27 courant, à 8.40 h. du matin pour la jonction Garneau et Grand-Mère, revenant à la ville à 9.45 h. de la même soir. Grand-Mère est à 100 milles de Québec et la route est à travers un pays des plus beaux et des plus pittoresques.

Les passagers ont deux heures à Grand-Mère, leur donnant l'occasion de pouvoir examiner le nouveau pont cantilever sur la rivière Saint-Maurice, et de visiter les vastes établissements de la Laurentide Pulp Company à cet endroit.

Ce train sera discontinué après cette semaine.

Le dimanche un train part de Québec à 1.30 h. p. m. pour St-Raymond et au retour arrive à la ville à 9.15 h. p. m.

Un vrai déjeûner

6500 chapeaux (saïlor) de toutes couleurs pour dames et de toutes tailles valant de 75 cts à \$1.50 pour 35 cts.

3600 chapeaux les plus nouveaux pour dames et enfants valant de 50 cts à \$2.50 pour 15 cts.

4700 gilets en laine (Golf) de haute nouveauté (grosse machine) pour dames et enfants valant de \$2.00 à \$4.50 pour \$1.00.

A l'Étoile d'Or, Chez I. A. FORTIN, n-o.

MARIAGE

Célibataire.—Mercredi, le 24 juin à l'église St-Hilaire à la chapelle de St-Joseph, mariage de M. Joseph Gagné, de St-Thomé de Montmagny, avec Mlle Louise Gauthier, de St-Hilaire. La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé Lavallée, assistant principal de l'école normale de St-Hilaire.

L'heureux couple est parti pour voyage par le Pacifique Canadien. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DECES

Samson.—Le 22 du courant, à Saint-Roch de Québec, le Dr C. L. Samson, l'âge de 65 ans. Ses funérailles auront lieu à l'église St-Roch, jeudi matin, à 10 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

McNamara.—Le 24 juin 1896, à l'âge de 69 ans, Marie McNamara, veuve de feu Matthew McNamara, épouse de feu Edmond McNamara, décédé le 24 mai 1896, à New York, Co. de Tipperary, Irlande. Ses funérailles auront lieu vendredi à 9 h. du matin à la résidence de son frère Thomas Leclerc, avocat, No 715, rue St-Vallier, à 8 h. 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Patrice.

Parents et amis sont priés d'y assister.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & Cie

Vente par Encan Public

MM. MAXHAM & CIE ont reçu instruction de vendre à leur Bureau, 130, rue St-Pierre, LUNDI, LE 20 JUIN

la propriété connue sous le nom de Propriété St-Joseph, située sur la rive de la Rivière St-Charles, vis-à-vis la Pointe-aux-Libres, consistant en lots de village non cotés et restes de terrains depuis et avec le lot No 1282.

Pour détails et conditions de la vente s'adresser à ONZ heures.

Vente à ONZ heures.

A. J. MAXHAM & CIE, 130 rue St-Pierre, 20 mai.

DEMANDES

ON DEMANDE un bon ouvrier en bois pour travailler dans un atelier. Les personnes compétentes s'adresser à M. J. Gosselin, 130 rue St-Pierre, 20 mai.

ON DEMANDE une servante munie de bonnes recommandations pour le service général d'une maison. S'adresser à M. J. Gosselin, 130 rue St-Pierre, 20 mai.

ON DEMANDE une bonne servante pour un petit ménage. S'adresser à M. J. Gosselin, 130 rue St-Pierre, 20 mai.

ON DEMANDE deux apprenties. S'adresser à Mlle Robert, 35, rue Couillard, 20 mai.

ON DEMANDE une bonne servante. S'adresser No 94, rue Latourville, 12 juin.

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante, de préférence à la cuisine, avec